



**Thibault BAZIN**

Député de Meurthe-et-Moselle  
Conseiller départemental

Lunéville, le 22 février 2018

## **COMMUNIQUE DE PRESSE SUITE A LA PRESENTATION CE MATIN DU RAPPORT SUR L'EXECUTION DE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019**

Thibault BAZIN, Député de Meurthe-et-Moselle, membre de la mission d'information sur l'exécution de la Loi de Programmation Militaire (LPM) (qui comprend 10 députés), a participé à de nombreuses auditions cet hiver. Voici sa réaction ce matin en commission lors de la présentation du rapport désormais rendu public :

« Tout d'abord, je regrette que ce rapport n'ait pas été présenté avant la présentation du projet de loi de la future loi de programmation militaire (LPM). Le travail parlementaire aurait pu être une contribution préalable.

Cela étant dit, cette mission d'information a été riche d'enseignements :

- Il y a eu une inflexion consensuelle au cours de la LPM en cours, qui biaise le comparatif avec la LPM future, si on n'intègre pas sa réactualisation, et les décisions du conseil de défense d'avril 2016.
- Il y a des problèmes à régler d'urgence qui ne peuvent pas attendre la prochaine LPM. Par exemple, l'interdiction d'emploi pour des raisons de sécurité par la Direction Générale de l'Armement (DGA) des véhicules attendus pour les forces spéciales pose l'absence de solution d'ici juin.
- Le Code des marchés publics et les processus d'acquisition freinent l'innovation. La DGA pourrait imaginer un kit « forces spéciales » où on prend des risques d'acquisition.
- Les retards coûtent chers. Les rapporteurs l'ont mis en lumière. Imaginez que l'on en est à l'avenant 17 - dont 8 pour de bonnes raisons - pour les Barracudas. Imaginez l'énergie déployée, l'épuisement à renégocier.
- Il y a aussi eu des annonces en cours de LPM. Un suivi du plan annoncé de 530 millions d'euros de 2014 avec les 697 « points noirs » en matière d'infrastructures pour nos militaires. Que reste-t-il à faire en vue de la future LPM ? (Le rapporteur a répondu qu'on serait aujourd'hui à 300 points noirs)

Il y a une vraie question de méthode sur les décisions en cours de LPM qui ne respectent pas la programmation, les gels et dégels de crédits, le soutex (soutien aux exportations) imprévu qui rendent compliquée l'analyse de l'exécution des crédits de la LPM.

Il faut absolument tirer des leçons de la LPM en cours afin d'amender aussi les process, pour que se réalise mieux ce qui est programmé.

**Permanence parlementaire de Thibault BAZIN**

17, rue Sadi Carnot – 54300 LUNEVILLE – Port : 06 70 70 25 13

Mail : [geoffrey.meresse-volleaux@clb-an.fr](mailto:geoffrey.meresse-volleaux@clb-an.fr)



On aurait pu sur la même période dépenser mieux : on aurait eu plus pour moins cher si on avait tenu les engagements au plus tôt sans les retarder.

Les gels de crédits sont contre-productifs pour la bonne gestion et l'utilisation des deniers publics en matière de défense. Et cela fragilise la trésorerie de nos PME.

Tirons les enseignements afin de ne pas commettre à nouveau les mêmes erreurs ! »